

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTE

SIXTEENTH WORLD HEALTH ASSEMBLY

SEIZIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE



A16/VR/11
18 May 1963
18 mai 1963

Provisional Verbatim Record

Compte rendu in extenso
provisoire

ELEVENTH PLENARY MEETING

ONZIEME SEANCE PLENIERE

Saturday, 18 May 1963
at 9.30 a.m.

Samedi, 18 mai 1963
à 9 h.30

Palais des Nations
Geneva

Palais des Nations
Genève

Acting President : Professor R. GERIC^Ć (Yugoslavia)
Président par intérim : Professeur R. GERIC^Ć (Yougoslavie)

Note : In this provisional record speeches in English or French are reproduced in the language used by the speaker; those delivered in another language are translated into English or French. The final record will be published in separate English, French, Russian and Spanish versions, each containing speeches in the original language or in translation.

Corrections to this provisional record should be submitted in writing to the Chief, Records Service, Room A.843, within 48 hours of its distribution.

Note : Le présent compte rendu provisoire reproduit dans la langue originale les discours prononcés en anglais ou en français; les discours prononcés dans une autre langue sont traduits en anglais ou en français. Le compte rendu définitif sera publié en quatre éditions distinctes (anglaise, française, espagnole et russe), chacune reproduisant les discours dans la langue originale ou en traduction suivant le cas.

Les rectifications au présent compte rendu provisoire doivent être remises par écrit au Chef du Service des Comptes Rendus, Bureau A.843, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document.

CONTENTS

	<u>Page</u>
1. Second Report of the Committee on Administration, Finance and Legal Matters	3
2. Third Report of the Committee on Administration, Finance and Legal Matters	8
3. Second Report of the Committee on Programme and Budget	11
4. Announcements	15

SOMMAIRE

1. Deuxième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques	3
2. Troisième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques	8
3. Deuxième rapport de la Commission du Programme et du Budget	11
4. Communications	15

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Le Président de l'Assemblée, légèrement indisposé, m'a prié de le remplacer.

Permettez-moi, Messieurs, avant que l'Assemblée ne poursuive ses travaux, de vous exprimer ici ma très grande reconnaissance pour l'honneur fait à mon pays par l'élection de son représentant à la fonction de vice-président de ce forum distingué.

Lors de la Première Assemblée mondiale de la Santé, qui a eu lieu à Genève en 1948, la Yougoslavie a eu le grand honneur de voir son représentant, le Professeur Docteur Andrija Stampar, présider l'Assemblée, ce qui était en même temps une preuve de reconnaissance envers le Professeur Stampar pour sa large contribution à la création et à l'édification de notre éminente organisation. Depuis cette époque et jusqu'à présent, la Yougoslavie a activement participé aux nombreuses Assemblées de l'Organisation mondiale de la Santé, a bénéficié de son aide généreuse et a apporté sa modeste contribution à l'activité de notre organisation.

Encore une fois, Messieurs les délégués, je vous remercie cordialement, au nom de mon pays et au nom de la délégation de la République fédérative socialiste de Yougoslavie.

1. SECOND REPORT OF THE COMMITTEE ON ADMINISTRATION, FINANCE AND LEGAL MATTERS
DEUXIEME RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET JURIDIQUES

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Le premier point inscrit à notre ordre du jour est l'adoption du deuxième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques, document A16/14. Conformément à l'article 52 du Règlement intérieur de l'Assemblée, ce rapport n'ayant pas été distribué vingt-quatre heures avant la présente séance plénière, il en sera donné lecture en séance plénière. Le Rapporteur de la Commission, le Dr Bravo, est invité à venir à la tribune pour donner lecture du deuxième rapport.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur of the Committee on Administration, Finance and Legal Matters: Mr President, fellow delegates, the second report of the Committee on Administration, Finance and Legal Matters.

This committee held its fourth meeting on 14 May 1963. It adopted the following resolutions for recommendation to the Sixteenth World Health Assembly:

1. Appointment of the External Auditor

The Sixteenth World Health Assembly

RESOLVES that Mr Uno Brunskog be appointed External Auditor of the accounts of the World Health Organization for the three financial years 1964 to 1966 inclusive, to make his audits in accordance with the principles incorporated in Article XII of the Financial Regulations, with the provision that should the necessity arise, he may designate a representative to act in his absence.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur la nomination du Commissaire aux Comptes ? Y a-t-il des commentaires ? La parole est au délégué de Nigéria.

Dr ALAKIJA (Nigeria): Thank you, Mr Chairman. I have just one small comment in regard to the last part, which says the External Auditor may designate a representative to act in his absence, should the necessity arise. Surely such a person, to do such important work, must designate somebody acceptable to this Assembly - not necessarily to himself? And I would like to have such a phrase inserted in this clause, if possible.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Je donne la parole au Directeur général adjoint.

Le Dr DOROLLE, Directeur général adjoint : Monsieur le Président, si les délégués veulent bien se reporter au Recueil des résolutions et décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif, sixième édition, aux pages 321 et suivantes, ils pourront se rendre compte que depuis la Première Assemblée mondiale de la Santé la résolution portant

nomination du Commissaire aux Comptes contient cette clause, à savoir que M. Brunskog peut désigner un représentant chargé de le suppléer en son absence. L'Assemblée peut être certaine que si M. Brunskog avait à désigner un représentant, il consulterait le Directeur général et que la personne qu'il choisirait serait du calibre que peut exiger l'Assemblée. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Merci, Monsieur Dorolle. Y a-t-il d'autres commentaires ? Pas de commentaires ? La résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

2. Amendments to the Staff Rules

The Sixteenth World Health Assembly

NOTES the amendments to the Staff Rules made by the Director-General and confirmed by the Executive Board.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur les amendements au Règlement du Personnel ? Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaires ? La résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

3. Selection of the country in which the Seventeenth World Health Assembly will be held

The Sixteenth World Health Assembly,

Considering the provision of Article 14 of the Constitution with regard to the selection of the country or region in which the next Health Assembly will be held,

DECIDES that the Seventeenth World Health Assembly shall be held in Switzerland.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur le choix du pays où se tiendra la Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires, la résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

4. Malaria Eradication Special Account

The Sixteenth World Health Assembly,

Having considered the Report of the Director-General on the Malaria Eradication Special Account;

Having noted that the financing of the "regular" malaria eradication programme for the year 1963 is assured and that, according to resolution WHA14.15, the full cost of the "regular" malaria eradication programme for the year 1964 is included in the proposed regular budget estimates;

Realizing, however, that funds are available only for financing a portion of the "accelerated" malaria eradication programme planned for 1963 and 1964;

Noting further that the "accelerated" programme will be financed through funds set aside by the Director-General not only for the current year's obligations but also for continuing commitments in the ensuing year either up to the full completion of any individual activity approved for implementation within a period of two years, or to such appropriate phase of the activity as would be decided in each instance depending upon its nature,

1. REQUESTS the Director-General to transmit this resolution together with the Report of the Director-General to all Members of the Organization, calling particular attention to the Assembly's expression of appreciation to the donors to the Malaria Eradication Special Account; and
2. REITERATES its appeal to Members in a position to do so, and especially to economically more developed Members, to make voluntary contributions to the Malaria Eradication Special Account in order to enable the Organization to carry out planned "accelerated" operations.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur le compte spécial pour l'éradication du paludisme? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires, la résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

5. Malaria Eradication Postage Stamps

The Sixteenth World Health Assembly,

Having considered the Director-General's report on the malaria eradication postage stamp campaign, "The World United against Malaria", and

Taking into account the final list of participants, with the dates of issue of their stamps and related philatelic material, under the World Health Organization's malaria eradication postage stamp plan, as shown in Annex 2 of the report,

1. NOTES with satisfaction the results obtained through this philatelic campaign in publicizing the world malaria eradication programme and in raising funds for the Malaria Eradication Special Account;
2. THANKS the governments that have participated in the project;
3. EXPRESSES its appreciation to those governments that have offered donations either in stamps and other philatelic material or in cash;
4. NOTES that the sale of stamps and related philatelic material will close during the year 1963 and that any unsold philatelic material will be duly destroyed by the Organization in the manner described in the report of the Director-General; and
5. REQUESTS the Director-General to submit a final financial report on this project to a subsequent session of the Executive Board or the World Health Assembly.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur les timbres-poste de l'éradication du paludisme? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires. La résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

6. Annual Report of the United Nations Joint Staff Pension Board for 1961

The Sixteenth World Health Assembly

NOTES the status of the operation of the Joint Staff Pension Fund as indicated by the annual report for the year 1961 and as reported by the Director-General.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur le Rapport annuel du Comité mixte de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies pour 1961? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires. La résolution est adoptée.

Nous devons maintenant adopter le rapport dans son ensemble. L'Assemblée est-elle désireuse d'adopter le rapport dans son ensemble? Pas d'objections?

Le rapport est adopté.

2. THIRD REPORT OF THE COMMITTEE ON ADMINISTRATION, FINANCE AND LEGAL MATTERS
TROISIEME RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES
ET JURIDIQUES

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur of the Committee on Administration, Finance and Legal Matters: The Committee on Administration, Finance and Legal Matters held its fifth and sixth meetings on 16 May 1963. The Committee decided to recommend to the Sixteenth World Health Assembly the adoption of the following resolutions:

1. Status of collection of annual contributions and of advances to the Working Capital Fund

The Sixteenth World Health Assembly,

I

Having considered the report of the Director-General on the status of collection of contributions and of advances to the Working Capital Fund as at 30 April 1963;

Noting with satisfaction that a large number of Members have paid their annual contributions and advances to the Working Capital Fund,

1. CALLS THE ATTENTION of Members to the importance of paying their contributions as early as possible in the Organization's financial year;
2. REQUESTS Members which have not done so to provide in their national budgets for regular payment to the World Health Organization of their annual contributions; and
3. URGES those Members concerned to make special efforts to liquidate their arrears in the shortest possible time,

II

Considering that the continued non-payment of arrears could make it necessary to abandon or curtail approved programmes of the Organization;

Noting further with regret that the arrears of Bolivia, Guatemala, Haiti, Panama and Uruguay make it necessary for the Assembly to consider, in accordance with Article 7 of the Constitution and the provisions of paragraph 2 of resolution WHA8.13, whether or not their right to vote should be suspended at the Sixteenth World Health Assembly,

1. DECIDES not to suspend the voting rights of the delegations concerned at the Sixteenth World Health Assembly;
2. REQUESTS the Executive Board, at its sessions when the agenda of the World Health Assembly is prepared, to make specific recommendations with the reasons therefor, to the Health Assembly with regard to any Members in arrears in the payment of contributions to the Organization to an extent which would invoke the provisions of Article 7 of the Constitution;
3. INVITES Members that are in arrears to an extent which would invoke the provisions of Article 7 of the Constitution, to submit to the Executive Board a statement of their intentions as to payment of their arrears, so that the Health Assembly, when it considers the matter in accordance with the provisions of resolution WHA8.13, will be able to make its decision on the basis of the statements of such Members and the recommendations of the Executive Board;
4. REQUESTS the Director-General to study with the Member States concerned the difficulties of these countries and to report to the appropriate sessions of the Executive Board and the World Health Assembly;
5. REQUESTS further the Director-General to communicate this resolution to the Members which may be concerned.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la première résolution contenue dans ce rapport et portant sur l'état du recouvrement des contributions annuelles et des avances au fonds de roulement? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires. La résolution est adoptée

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

2. Appointment of representatives to the WHO Staff Pension Committee

The Sixteenth World Health Assembly

RESOLVES that the member of the Executive Board designated by the Government of Mali be appointed as member of the WHO Staff Pension Committee, and that the member of the Board designated by the Government of New Zealand be appointed as alternate member, the appointments being for a period of three years.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la deuxième résolution contenue dans ce rapport et portant sur la nomination de représentants au Comité de la Caisse des Pensions du Personnel de l'OMS? Y a-t-il des commentaires. Pas de commentaires. La résolution est adoptée.

Dr BRAVO (Chile), Rapporteur:

3. Headquarters Accommodation: Progress Report

The Sixteenth World Health Assembly,

Noting the reports and recommendations of the Executive Board, its Standing Committee on Headquarters Accommodation, and its Ad Hoc Committee, as well as the report of the Director-General on Headquarters Accommodation;

Noting the substantial increase in construction costs since the Thirteenth World Health Assembly authorized the construction of a headquarters building;

Recognizing the importance of adhering to good quality standards of construction in the interest of staff efficiency and of long-term economy in maintenance;

Taking into account that making a reasonable provision of underground parking at this stage in the construction programme will result in an economy for the Organization over a period of years, and considering therefore that it is necessary to re-establish such provision as was included in the original arrangement for the building,

1. EXPRESSES its appreciation to the Executive Board, and to its Standing Committee on Headquarters Accommodation, for the continuing surveillance of this undertaking;
2. ACKNOWLEDGES with appreciation the action of those Member governments which have contributed to the building project and invites other Member governments to do likewise;
3. DECIDES to revise operative paragraph 1 of resolution WHA13.46 by authorizing the construction of the building at a cost not exceeding Sw.fr. 60 000 000;
4. DECIDES furthermore that, subject to the total authorization of funds for the building project, provision for underground parking for about 300 vehicles should be made;

5. REAFFIRMS its expressions of appreciation to the government of the Swiss Confederation and of the Republic and Canton of Geneva for the generous assistance already provided toward the realization of the headquarters building;

6. EXPRESSES its hope that the host government will find it possible to provide on an interest-free basis the remaining credits required; and

7. REQUESTS the Executive Board and the Director-General to report further to the Seventeenth World Health Assembly, including a report on the definitive arrangements for the financing of the additional costs.

Le PRESIDENT PAR INTERIM: L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution sur le bâtiment du Siège et le rapport sur l'avancement des travaux? Y a-t-il des commentaires? Pas de commentaires, la résolution est adoptée.

Nous devons maintenant adopter le rapport dans son ensemble. L'Assemblée est-elle prête à adopter le rapport dans son ensemble? Pas d'objections, le rapport est adopté.

Merci, Dr Bravo.

3. SECOND REPORT OF THE COMMITTEE ON PROGRAMME AND BUDGET
DEUXIEME RAPPORT DE LA COMMISSION DU PROGRAMME ET DU BUDGET

Le PRESIDENT PAR INTERIM: Le troisième point à notre ordre du jour est le deuxième rapport de la Commission du Programme et du Budget, document A16/16. J'invite le Rapporteur de la Commission, le Dr Sentici, à donner lecture de ce deuxième rapport.

Le Dr SENTICI (Maroc), Rapporteur de la Commission du Programme et du Budget :

Au cours de ses septième et huitième séances, tenues le 16 mai 1963, la Commission du Programme et du Budget a décidé de recommander à la Seizième Assemblée mondiale de la Santé l'adoption des résolutions suivantes :

1. Rapport sur l'état d'avancement du programme d'éradication du paludisme

La Seizième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état d'avancement du programme d'éradication du paludisme;

Notant que les objectifs du plan coordonné pour l'Europe continentale ont été pleinement atteints, toutes les zones impaludées subsistantes étant entrées dans la phase de consolidation à la fin de 1962;

Notant les remarquables progrès accomplis dans la voie de l'éradication au cours de l'année écoulée, pendant laquelle des zones comptant des millions de personnes ont passé de la phase d'attaque à la phase de consolidation, principalement en Asie du Sud-Est et dans les Amériques; et

Reconnaissant que des problèmes administratifs et techniques, tels que l'insuffisance des services de santé, l'existence de conditions épidémiologiques particulières, la résistance des vecteurs aux insecticides ou la modification de leur comportement, ainsi que la résistance des parasites aux médicaments, peuvent freiner la progression effective de l'éradication du paludisme dans certaines zones,

1. INVITE les gouvernements à entreprendre des opérations préliminaires ou à poursuivre énergiquement l'exécution des programmes d'éradication jusqu'à leur terme prévu et à collaborer dans le cadre régional avec les pays voisins, en vue de permettre des progrès dans une vaste zone géographique et d'assurer la protection mutuelle des pays contre la réintroduction de la maladie;

2. RECOMMANDE que, dans les pays qui, sur le plan administratif et sur celui de la santé publique, sont dépourvus des moyens nécessaires pour mener à bien des programmes d'éradication du paludisme, on crée parallèlement, avec toute la souplesse requise, un minimum de services de santé publique couvrant l'ensemble du pays et capables d'appuyer efficacement l'exécution de programmes d'éradication, particulièrement pendant la phase de consolidation et la phase d'entretien;

3. PRIE le Directeur général de fournir une assistance appropriée pour l'étude et la solution des problèmes techniques qui se posent dans les zones difficiles et de poursuivre les recherches relatives à la mise au point de méthodes permettant de résoudre les problèmes techniques rencontrés dans l'éradication du paludisme;
4. PRIE le Directeur général d'étudier la situation actuelle en ce qui concerne l'exécution du programme d'éradication du paludisme, ses résultats, ses lacunes et les perspectives qu'il présente, y compris la dotation en personnel et en moyens financiers adéquats pour le programme mondial d'éradication et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée mondiale de la Santé le plus tôt possible; et
5. PRIE le Directeur général de faire rapport à la Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé sur les nouveaux progrès accomplis dans l'exécution du programme d'éradication du paludisme.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : L'Assemblée est-elle d'accord d'adopter la résolution dont le Dr Sentici vient de nous donner lecture au sujet du rapport sur l'état d'avancement du programme d'éradication du paludisme ? Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaires ? La résolution est adoptée.

Le Dr SENTICI (Maroc), Rapporteur :

2. Déroulement des activités qui bénéficient de l'assistance commune du FIASE et de l'OMS

La Seizième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur le déroulement des activités qui bénéficient de l'assistance commune du FIASE et de l'OMS,

1. PREND ACTE de ce rapport;
2. FAIT SIENNES les opinions exprimées par le Conseil exécutif à sa trente et unième session, notamment en ce qui concerne, d'une part, l'appui que le FIASE continue d'apporter aux programmes de création de services sanitaires de base, à l'enseignement et à la formation professionnelle et aux campagnes systématiques de lutte et d'éradication dirigées contre les maladies transmissibles et, d'autre part, l'importance de l'aide à l'éradication du paludisme, particulièrement en Afrique;

3. EXPRIME sa satisfaction de la collaboration étroite et efficace qui continue de régner entre les deux organisations dans l'exécution des programmes bénéficiant de leur assistance commune; et

4. PRIE le Directeur général de signaler au FISE que l'OMS est préoccupée par le fait que toute diminution de l'assistance matérielle fournie pour les activités communes FISE/OMS entraînerait un effet défavorable sur la santé et le bien-être des enfants.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : L'Assemblée désire-t-elle adopter la résolution sur le déroulement des activités qui bénéficient de l'assistance commune du FISE et de l'OMS ?
Je donne la parole à Monsieur le Dr Dorolle.

Le Dr DOROLLE, Directeur général adjoint : Monsieur le Président, le Secrétariat vous prie d'excuser une erreur dactylographique à la page 3 du texte français - et qui figure uniquement dans le texte français - à l'antépénultième ligne : au lieu de "l'assistance matérielle fournie par les activités communes", il faut lire, comme le Rapporteur l'a lu correctement, "fournie pour les activités communes".

Si l'Assemblée désirait adopter ce rapport, il devrait donc être bien entendu qu'elle l'adopte avec cette correction. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Y a-t-il d'autres commentaires ? Pas de commentaires.

La résolution est adoptée.

Nous devons maintenant adopter le rapport dans son ensemble. L'Assemblée désire-t-elle adopter le rapport dans son ensemble ? Si oui, le rapport est adopté.

Je remercie le Dr Sentici.

4. ANNOUNCEMENTS
COMMUNICATIONS

Le PRESIDENT PAR INTERIM : Messieurs les délégués, j'aimerais vous rappeler que la Commission du Programme et du Budget se réunira dans quelques minutes dans cette même salle.

Le groupe de travail établi par la Commission des Questions administratives et financières pour étudier le point 3.14 "Sessions du Comité régional de l'Afrique" se réunira immédiatement dans la salle 11. Ce groupe de travail est composé des délégués de l'Afrique du Sud, du Canada, de l'Inde, du Libéria, des Philippines, du Sénégal, du Soudan et de la Turquie.

The meeting rose at 10 a.m.
La séance est levée à 10 heures.